

Réponses au questionnaire sur la réunion publique du jeudi 13 avril concernant le réaménagement de l'avenue de l'usine.

23 ont rendu le questionnaire, dont

- 14 habitants de Fumel
- 2 habitants de Saint-Vite
- 1 habitant de Montayral
- 2 habitant de Monsempron-Libos
- 4 sans réponse

Leurs usages de l'avenue (plusieurs possibles par personne):

- 1/5 des répondants y habitent (x5) et/ou y travaillent (x4)
- Pour tous les autres, c'est un lieu de passage régulier pour se rendre dans les communes limitrophes ou à Fumel centre (x 18)
- 1/3 des répondants fréquentent ses commerces (x8)

L'avenue en un mot :

Pour la moitié d'entre eux, cette avenue est triste (ou utilisation d'un synonyme : sinistre, vide, déprimante, longue ...)

- 3 d'entre eux font référence à son caractère structurant pour la ville (épine dorsale, artère principale, « champs Elysées de Fumel »)
- 2 des répondants ont souligné son importance historique (histoire oubliée, lieu historique)
- Autre : lieu de passage, propre

Les objectifs du réaménagement

- Pour 19 personnes, le réaménagement doit améliorer **l'esthétique** de la ville
- 16 répondants ajoutent que son réaménagement doit améliorer **l'image** globale de la ville
- Pour 15 répondants, ce réaménagement doit améliorer **la vie du quartier**
- Pour 14 personnes, ce réaménagement doit améliorer la **circulation à pied et à vélo**
- Pour 10 répondants, ce réaménagement n'a pas pour objectif principal d'améliorer la circulation et le stationnement sur l'avenue, qui semblent être satisfaisants actuellement
- Concernant la vie économique, 9 personnes estiment que ce réaménagement doit l'améliorer, et 8 ont classé cette proposition dans « importance faible »

Il s'agit donc avant tout d'améliorer l'esthétique et la circulation douce de l'avenue, tout en conservant la facilité de circulation et de stationnement. Le respect du patrimoine semble également un point important.

Les projets

Projet	Point positifs	Points négatifs	Moyenne /10
Projet 1 (Arcadie)	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des perspectives d'ensemble - Avenue rétrécie - Eclairage - Végétation - Garder une partie du mur 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de piste cyclable - Fossé/noue - Pas assez large pour les poids lourds - Pas de ralentisseurs - Trop d'importance donnée aux piétons au détriment des autres usagers 	6,7
Projet 2 (DDV)	<ul style="list-style-type: none"> - Végétation - Eclairage - Suggestion du passé industriel - Perchoir sur la gare - Suppression du mur - Espaces piétons - Murs avec l'image de l'usine - Bonnes ouvertures - Proximité Lot 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de piste cyclable - Trop « ville nouvelle » - Parking ? 	6,6
Projet 3 (Urbicus)	<ul style="list-style-type: none"> - Laisser le mur - Mur support photos - Eclairage - Bon projet pour la gare - Grilles en ferraille - Chemin piétonnier 	<ul style="list-style-type: none"> - Trop d'ouverture sur le site - Pas de piste cyclable 	6,1

De manière générale, les répondants souhaitent que la **végétation** soit à nouveau présente sur l'avenue, tout en maintenant une trace de l'histoire de l'usine **en conservant des pans de murs** et en utilisant du mobilier qui rappelle cette histoire. Ils apprécient les aménagements en faveur des **piétons** et souhaiteraient qu'y soit ajoutée une **piste cyclable**. Ils se posent également des questions sur la possibilité de **la circulation des poids lourds** si la largeur de l'avenue est rétrécie. Ils ont été sensibles aux projets présentés sur la **gare**.

Commentaires :

- Revoir également la rue Léon Jouhaux pour plus de cohérence
- La rivière Lot n'a pas suffisamment été évoquée, comme l'aménagement de ses berges
- La maison médicale est un bon projet
- Attention à maintenir suffisamment de stationnement pour les commerces locaux
- Prendre en compte les moyens de déplacement à venir, notamment les véhicules électriques
- Démolir l'ancien CDM
- Intégrer des lieux de vie

- Les projets mettant en avant l'écologie et l'art sont intéressants et porteurs pour les habitants et les touristes
- L'idée d'un parc ludique est positive

Questions :

- Le réaménagement de l'avenue Emile Zola est-il envisagé ?
- Pourquoi ne pas prévoir un emplacement pour la gendarmerie ?
- Pourquoi ne pas séparer l'avenue avec une bande piétonne au milieu ?
- L'architecte des bâtiments doit-il intervenir sur la totalité du projet et quand ? Y-a-t-il un risque qu'il remette tout en question ?
- A-t-on pensé à un emplacement pour la statue de la paix ?
- Pourquoi réduire autant la largeur de l'avenue ?
- Peut-on prévoir l'installation d'une aire de jeux pour les enfants, de roller ou de skate pour les ados, des jardins partagés ?
- Est-il envisageable d'installer un giratoire au carrefour de la route de Périgueux et de Chemin Rouge ?

Satisfaction

Sur les 23 personnes répondantes, une seule a indiqué ne pas avoir été satisfaite par la réunion publique. Toutes les autres ont trouvé cette réunion intéressante, ont apprécié qu'on leur demande leur opinion même s'il a parfois été difficile de noter des projets un peu « flous ». Ils ont trouvé que les échanges avec le public étaient constructifs.